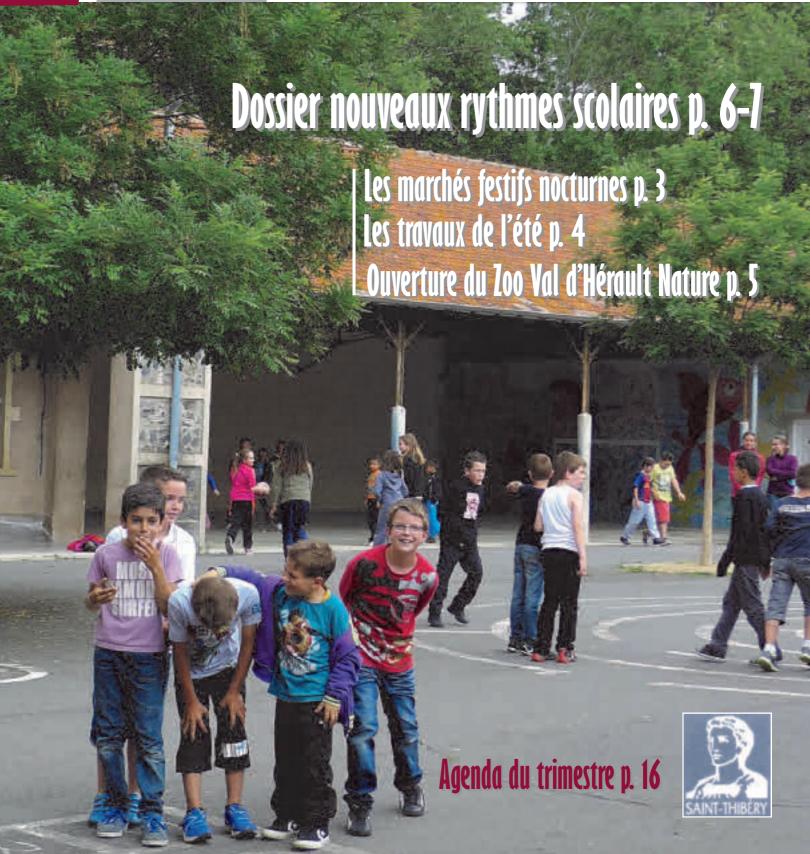
Le petit journal

N°6 : Sept > Déc 2014

de Saint-Thibéry



SOMMAIRE



P.3à1

Infos municipalité

Les marchés nocturnes et festivités Les travaux et a ménagements L'ouverture du parc Val d'Hérault Nature Les nouveaux rythmes scolaires

P. 8-9

Les juniors et les ainés

Les ateliers de la fête de la nature La fête des écoles Les actions de prévention routière Les services de l'ADMR

P. 10-11

Sports et loisirs

3 jours à Pouzols
Le foot en musique
Le palmarès du tennis-club
Le 8ème s upercross nocturne
Les rés ultats du karaté tai-chi club
La rentrée de la DG ST
Le 3ème sal on de l'événementiel
Les acti vités du foyer rur al

P.12-13

Vie culturelle

La féria 2014
La 13ème éditi on du festi val de jazz
L'actualité du petit théâtre de Juliette
L'inauguration des orgues de l'abbatiale
Les prochaines Saint-Thibériades
L'exposition du Patrimoine
La commémoration de la 1ère guerre
La visite guidée de l'office du tourisme

P. 14

Cadre de vie

Le concours « maison s fleuries » Le concours « plus belle ma commune » La randonnée de la fête de la nature Les nouveaux repères de crues

P. 15

Infos pratiques

Informations utiles Etat-civil

P. 16

Agenda du trimestre

Directeur de publication : Guy Amiel Rédaction, mise en page : Do rothée Guilbert Contact : communication @ ville - saint-thibery.fr Impression : Iforma (siret 444 526 842 00018)



Edito du maire



La rentrée 2014 est marquée par la mise en application des nouveaux rythmes scolaires.

Le mercredi matin

est travaillé et en compensation les heures d'enseignements au cours des quatre autres jours de classe sont allégées.

En contrepartie de l'allègement des horaires, la réforme prévoit un temps d'activités péris colaires à la charge des communes. Les communes ont l'obligation d'organiser des activités à raison de quarante-cinq minutes par jour mercredi exclu. Depuis l'amendement Hamon, ces trois heures par semaine peuvent être concentrées sur une demi-ioumée.

Ceci implique de recruter du personnel pour trois heures par semaine, 11 personnes pour notre commune. On peut facilement imaginer la difficulté à trouver ce personnel et au-delà se rendre compte qu'en matière de précarité de l'emploi on ne peut guère faire mieux.

L'état transfère aux communes une charge supplémentaire sans en transférer les moyens. Les communes recevront une compensation financière seulement pour la première année et à hauteur d'environ 35% du coût de la dépense.

L'état ne transférant pas les moyens, il autorise les communes à faire payer aux parents les activités, et par conséquent ne rend pas obligatoire la participation des élèves à ces activités.

Comment peut-on accepter d'exclure des enfants de ces activités au prétexte que les parents ne pourraient pas payer? A Saint Thibéry nous ne l'acceptons pas, les activités périscolaires seront gratuites. C'est donc le budget de la commune qui supportera les dépenses annuelles dues à la réforme (environ trente cing mille euros). Ceci diminue d'autant l'investissement qui soutient l'économie réelle, celle qui crée des emplois. Une réforme, qui touche les finances des communes et réduit le temps consacré aux activités extrascolaires. Un véritable problème pour les parents et pour les associations tant

culturelles que sportives.
Une réforme des rythmes scolaires à laquelle il a été accolé la notion de temps d'activités périscolaires obligatoires pour ne pas accentuer le décalage horaire entre la sortie de l'école et la fin de la joumée de travail des parents. Une réforme inachevée sans garanties. Mais la loi est là et nous l'appliquerons au mieux, pour l'intérêt de nos enfants qui sont les premiers concemés.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée en vous assurant que nous avons œuvré tout cet été pour garantir un service de qualité dans le fonctionnement, l'organisation, la mise en œuvre des activités et dans l'intérêt de nos enfants.

Guy Amiel

LES FESTIVITES MUNICIPALES

Les marchés festifs nocturnes ont animé la place Francis Laurent tout l'été

n mercredi par mois de juin à septembre Saint-Thibéry (en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Chambre d'Agriculture) a organisé des marchés de producteurs de pays (de 19h à 23h) place Francis Laurent.

Les visiteurs ont pu savourer des huitres et coquillages, assiettes de charcuterie, viandes grillées, assiettes de crudités, fromages, pains, olives et tapenades, confitures maison, glaces, et déguster des bières artisanales et les vins de la Villa Delmas. Ces soirées ont été très appréciées par les producteurs et les convives venus plus nombreux chaque fois. Les mets étaient délicieux, les animations musicales de bonne qualité, et le cadre de la place Francis Laurent très agréable. Ces festivités seront reconduites l'année prochaine.





En bref : les autres festivités

LES ANIMATIONS DU 13 JUILLET

a retraite aux flambeaux et les animations prévues après l'apéritif dinatoire ont été annulées en raison de la pluie qui s'est abattue sur le village en début de soirée.



LES COMMEMORATIONS



LES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Sécurité

Des travaux aux écoles

et été les services techniques ont travaillé pour que la rentrée des classes se passe dans les meilleures conditions. Des travaux ont été réalisés aux écoles :

- Mise aux nouvelles normes de l'alarme incendie.
- Réfection du sol et isolation des murs de la classe de la directrice de l'école maternelle.
- Création de placards de rangements dans les classes de l'école primaire pour la mise en sécurité des circulations de secours entre les classes.



Santé

Les nouveaux locaux de la pharmacie

La pharmacie s'est installée dans ses nouveaux locaux. Elle dispose d'une surface de vente de 150 m² pour vous accueillir



Culture pour tous

LA FUTURE MEDIATHEQUE

es travaux de la médiathèque de de la place Francis Laurent débutent courant septembre pour offrir dès le premier trimestre 2015 un nouvel espace de 150 m² dédié à la lecture et au multimédia. Cette structure de plain-pied permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les personnes à mobilité réduite et les mamans avec de jeunes enfants.

La médiathèque de Saint-Thibéry fait partie du réseau intercommunal qui mutualise les supports pour proposer des œuvres nombreuses et variées aux habitants du territoire Hérault Méditerranée. Une navette achemine les documents commandés dans la médiathèque concernée.

Tarifs adultes : 15 € l'année Enfants 12 ans et plus, étudiants, de-

mandeurs d'emploi et assimilés : 4€ Gratuit pour les moins de 12 ans.

Documents à fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- pour les mineurs de moins de 16 ans : autorisation parentale signée par le responsable légal est exigée.

Horaires actuels

Adultes: le mardi matin (9h30-12h) et le vendredi après-midi (14h-18h30). Enfants: le mercredi (10h-12h /14h-18h30)

Contact : 04 67 09 98 41

dans d'excellentes conditions. L'accès est facilité grâce aux 40 places de parking qui sont offertes par l'espace commerçant.

Espace Cessero

Sol rénové dans la salle de danse et arts martiaux

a municipalité a réalisé des travaux de rénovation du parquet de la salle de danse et arts martiaux de l'espace Cessero. Les amateurs vont pouvoir pratiquer la danse, le karaté et le taïchi dans de bonnes conditions.

Nouveau quartier

Inauguration de la seconde tranche du Caritat

La seconde tranche du Caritat, qui accueillera 120 logements, a été inaugurée en juin dernier. Une dizaine de maisons sont déjà en cours de construction.



OUVERTURE DU 200 VAL D'HERAULT

Le parc zoologique Val d'Hérault nature ouvre le 27 septembre à Saint-Thibéry. C'est l'aboutissement de 5 ans de travail acharné pour Damien Lerasle, directeur de la structure. Il lui aura fallu beaucoup de ténacité pour démontrer la viabilité du projet, et surmonter toutes les difficultés administratives (agréments, autorisations, études environnementales, permis de construire etc.) et financières (investissement : 3,5M€). Damien Lerasle lève le voile sur les coulisses de l'implantation du parc.

Les atouts de Saint-Thibéry pour accueillir le zoo

Damien Lerasle souhaitait s'implanter dans l'Hérault pour des raisons démographiques et touristiques. Après plus d'un an de recherches avec la sous-préfecture, la SAFER, la CCI, et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, son choix s'est porté sur Saint-Thibéry car le domaine de la Serre collait parfaitement au cahier des charges (minimum 10 Ha, bien desservi, proche des accès mais loin de la ville, terrain peu accidenté pour être accessible, beau cadre paysager.). « Nous avons rencontré le conseil municipal. Beaucoup d'habitants ont soutenu le projet. Nous avons alors su que Val d'Hérault nature avait sa place ici » explique le jeune créateur. Le soutien des élus, de l'Etat et des collectivités lo cal es a été important, notamment sur la partie administrative du projet.

Plusieurs mois de travaux avec des entreprises locales

Le parc a travaillé avec de nombreuses entreprises locales pour arracher les 9 Ha de vignes, faire le terrassement, les plantations, la maçonnerie, les réseaux, les dôtures, les abris et bâtiments, les bassins, les allées, le parking, l'accès à la RD 125. Près de 80 personnes ont été mobilisées. Tout a été réfléchi pour le bien-être des visiteurs, des employés, et des animaux. Chaque souche, chaque pierre, chaque abri a été installé pour que tout le monde s'y sente bien.

9 Saint-Thibériens travaillent sur le parc

35 emplois ont été créés, certains avec des compétences spédifiques (responsable nurserie, soigneur animalier). Près de 20 métiers différents travailleront sur le parc. 21 employés sont issus du territoire Hérault Méditerranée, dont 9 Saint-Thibériens. D'autres recrutements débuteront à la fin de l'automne. L'objectif est de compter 50 collaborateurs d'ici 3 ans, ou davantage si le succès est au rendez-vous.

Plus de 1000 animaux à acheminer jusqu'au zoo

Les animaux qui animent les spectades sont arrivés les premiers car un an d'entrainement est nécessaire. Des structures temporaires ont été créées pour les autres (en provenance de France, d'Europe et du monde entier). Le vétérinaire et les soigneurs du parc ont veillé à la bonne santé, aux traitements, au suivi comportemental, et à leur adaptation dans leur nouvel environnement. 99 % des transferts se sont merveilleusement bien passés. Val d'Hérault nature travaille avec les parcs zoologiques du





3 questions à Delphine Gomez, déléguée générale de CSI (Conservation Sauvage Internationale), association en charge de la conservation et de la pédagogie au sein du parc Val d'Hérault Nature

En quoi consiste la conservation au sein du parc Val d'Hérault Nature ?

O.G.: L'expansion et l'industrialisation de notre société empiètent sur les milieux de vie de nom breux animaux qui finissent par disparaître. La Conservation regroupe les actions qui oeuvrent pour que les espèces vivantes menacées ne s'éteignent pas. En 7 ans, CSI a participé à une dizaine de program mes de Conservation à travers le monde. Cette année, par mi les espèces que nous avons sélectionnées figurent le Cacatoès des Philippines et le Ara à front rouge bolivien. Parallèlement, des programmes d'élevage d'espèces sensibles seront menés au sein du zoo. La captivité per met aux scientifiques d'an alyser le comportement d'animaux difficiles à observer dans la nature. Les données recueillies servent à la création de protocoles de protection in situ. La reproduction en parc contribue aussi à faire perdurer des espèces qui ont déjà disparu de leur biotope naturel. Afin de participer à ces program mes et financer ses actions, 1€ par entrée payante est reversé à CSI.

Quelle es t la place de la pédagogie au sein du parc zoologique ?

D.G.: La pédagogie om niprésente car on protège toujours mieux ce que l'on connait. Le zoo propose des panneaux informatifs pour chaque espèce, un jeu de piste dont le prix de vente est reversé à CSI, des animations gratuites autour de la vie des animaux (alimentation, soins), des ateliers pédagogiques pour les groupes (sur réservation). Le parc accueillera aussi les scolaires (tous les cycles, toute l'année, sur réservation) a vec des ateliers en cours de validation par l'Académie de Montpellier, créés pour coller au plus près des programmes scolaires. Les professeurs pourront les intégrer facilement à leur cours. Les écoles de l'Hérault recevront bientôt plus d'informations.

En plus de la conservation et de la pédagogie, quelles sont les autres missions de CSI?

D.G.: CSI est également un organisme de formation professionnelle autour des métiers animaliers. Nous hébergeons aussi un refuge pour animaux exotiques issus entre-autres du trafic illégal d'espèces.

monde entier avec un principe de don, d'échange ou de prêt dans le cadre des programmes d'élevage pour la conservation. L'association CSI est en charge de œ volet.

Un objectif de 60 000 entrées par an

Ce chiffre permet de pérenni ser le parc, les programmes de conservation et de développer l'acti vité pour contribuer au développement touristique du secteur. « C'est un juste retour des choses après avoir reçu le soutien des différentes collectivités et de l'agglomération, restés à nos côtés depuis le début de l'aventure il y a 4 ans » affirme D. Lerasle.

La plus belle collection d'oixeaux d'Europe à découvrir

Dès le 27 septembre, vous découvrirez parmi les 1200 animaux des mammifères, des reptiles et surtout des oiseaux. (80% des 300 espèces du parc). Deux volières géantes ont été érigées pour permettre le contact. Les visiteurs entreront dans l'environnement des oiseaux et auront peut être la chance que l'un d'entre eux s'approche ou se pose sur eux. Plusieurs espaces zoocontact sont présents. Un spectade en vol libre plongera les spectateurs dans la féérie des oiseaux avec un ballet aérien d'une quarantaine de volatiles. Des surprises sont prévues pour la journée d'ouverture...

Informations pratiques

Ouvert toute l'année: d'avril à octobre de 9h à 20h et de novembre à mars, de 10h à 18h. Ouvert à tous: accueil des personnes à mobilité réduite et des familles avec poussettes Tarifs pour tous: formules dassiques et abonnements d'un an («Zoopass» et «Famil y pass»).

Entrée adulte (11 ans et plus)	14€
Entrée enfants (3 à 10 ans indus)	9€
Gratuit pour les moins de 3 ans	
Zoopa ss a dulte (valable 1 an)	29€
Zoopa ss e nfant (valable 1 an)	19€
Zoopass famille 2 adultes + 2 enfants (valable 1 an)	85€

l LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Nouvelle organisation de la semaine scolaire à l'école Léonce Ruffié

A la demande des parents d'élèves, la municipalité a revu l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014-2015 et la mise en place des Temps d' Activités Périscolaires (TAP).

La semaine scolaire se compose de 24 heures d'enseignement répartis sur 9 demi-journées.

- Tous les matins de la semaine, mercredi inclus : 5 matinées de 3h.
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midis: 4 après-midis de 2h15 après une pause méridienne de 2h.

Houveaux horaires

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI De 9H à 12H et de 14H à 16H15

MERCREDI MATIN
De 9H à 12H

MISE EN PLACE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) DE 16H15 A 17H

e projet éducatif territorial a pour but de garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. La municipalité proposera ces activités après les cours les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 17h00.

Les parents inscrivent leurs enfants à l'année et les activités se dérouleront par cycle, de vacances à vacances, avec l'engagement de participer à l'ensemble de la période. Cet engagement a pour but de proposer un parcours qualitatif.

La municipalité rappelle que ces acti-

vités complémentaires (Temps d'Activités Périscolaires : T.A.P) ne sont pas obligatoires. La municipalité n'a pas l'obligation de proposer un accueil ni des activités périscolaires. Le temps de prise en charge des enfants par la Collectivité n'implique pas la gratuité de toutes les prestations.

Les activités des TAP seront animées par une quinzaine d'animateurs

es activités proposées à ce jour sont les suivantes :

- Initiation sportive : Basket, Aïkido, zumba, badminton, athlétisme
- Langue ludique
- Euro-citoyen
- Accompagnement aux devoirs
- Jeux de société et de stratégie
- Lecture contes
- Dessin

Cette liste n'est pas définitive, toute nouvelle activité peut-être mise en place dès lors qu'elle correspond au projet éducatif territorial. Une quinzaine d'animateurs animent ces ateliers

L'inscription aux activités est demandée aux parents d'élèves la première semaine de septembre. Un règlement intérieur leur est remis avec le livret d'accueil scolaire distribué au début de chaque année scolaire.

Renseignements:

garderie@ville-saint-thibery.fr

Ce qu'il faut retenir :

- La semaine scolaire se déroule sur 9 demi-journées.
- Les horaires changent : les enfants finissent les cours à 16h15.
- 🕡 Il y a cours le mercredi matin.
- Des temps d'activités périscolaires sont proposés de 16h15 à 17h sur inscription à l'année.
- La garderie périscolaire accueille les enfants jusqu'à 18h30 le soir, et de 12h à 12h30 le mercredi midi sans hausse de tarif.

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des Temps d'Activité Périscolaires (TAP) s'accompagne d'un aménagement des services mis à la disposition des parents d'élèves. La rentrée 2014-2015 propose une organisation différente pour le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et la garderie municipale : inscriptions mensuelles, amplitude horaire étendue à 18h30 le soir et 12h30 le mercredi pour la garderie sans augmentation de tarif.

Rentrée 2014 : inscription mensuelle au restaurant scolaire

inscription au restaurant scolaire ainsi que le paiement se font désormais au mois. Les parents viennent en mairie avant le dernier jeudi de chaque mois munis de la feuille d'inscription (disponible à la mairie et en téléchargement sur le site de la commune).

Les parents signent ce document et indiquent les dates des repas de leurs enfants pour le mois à venir. Une photocopie leur est remise pour information. Les repas du mercredi ne sont accessibles qu'aux enfants fréquentant la garderie municipale l'après-midi.

Le prix du repas est inchangé (3,80€).



Les mercredis et les vacances, comment fonctionne la garderie municipale?

a garderie municipale fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires. Tous les enfants <u>scolarisés</u> (jusqu'au CM2) et propres peuvent y être inscrits, quelle que soit la situation professionnelle de leurs parents. Les rythmes scolaires ayant changé, le mercredi matin les enfants seront en classe.

LES MERCREDIS: HALTE-GARDERIE

Horaires d'accueil

12h – 18h30 pour les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire.
13h30 – 18h30 pour ceux qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire.

Inscriptions et règlement

Le paiement s'effectue par carte de 10 unités, soit 30 € la carte (3 € la demijournée). Pas d'inscription au préalable, sauf pour les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire qui nous le rappelons est réservé aux enfants fréquentant la garderie l'après-midi.

Après les cours,

horaires étendus pour la garderie périscolaire

La garderie périscolaire est ouverte aux enfants dont les deux parents travaillent. Elle fonctionne le matin et le soir durant la période scolaire. Une plus grande amplitude horaire vous est proposée le soir au tarif inchangé de 0,50 €.

Horaires d'accueil : 7h30-18h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin: 7h30 - rentrée des classes

Soir : 17h – 18h30 Mercredi matin et midi

Matin: 7h30 - rentrée des classes

Midi: 12h à 12h30

Inscriptions et règlement

Le paiement se fait par carte de 20 unités (10 € pour 20 fréquentations) qu'il faut préalablement acheter à la mairie. Les parents ont le choix de laisser la carte aux agents de la garderie qui apposent un tampon à chaque présence de l'enfant, ou de la conserver (il faut alors la présenter à chaque fois). Pour faciliter l'accueil et la sécurité des enfants, l'inscription devient mensuelle et obligatoire. En cas d'imprévu, les parents ont la possibilité de téléphoner à la garderie pour que l'enfant soit pris en charge.

Renseignements:

Accueil de la mairie ou au 06 77 87 68 70.

LES VACANCES SCOLAIRES

Horaires d'accueil du matin Arrivées de 7h30 à 9h00 Départs de 11h30 à 12h15

Horaires de l'après-midi Arrivées de 13h30 à 14h00 Départs de 16h30 à 18h30

Inscriptions et règlement

L'inscription et le paiement s'effectuent en même temps en mairie aux dates précisées sur les programmes distribués à l'école.

Renseignements:

Delphine BERAIL (06 32 63 25 72 ou garderie@ville-saint-thibery.fr)

TOUS LES TICKETS DE CES SERVICES MENTIONNES QUI SONT EN VOTRE POSSESSION SONT VALABLES MÊME APRES LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU SYSTEME



DU COTE DES JUNIORS

Des ateliers pour fêter la nature à l'école élémentaire

es élèves ont participé à la fête de la nature en mai dernier. Pour raconter leur semaine, ils ont écrit un article :

"A l'école de Saint-Thibéry, nous avons participé à une action nationale : NATURE EN FETE du 19 au 25 mai 2014.

Nous avons fait 9 groupes en mélangeant les élèves du CP au CM2. Lors des trois premiers après-midi, nous avons participé à neuf ateliers (trois par demi-journée): ateliers artistiques, ateliers scientifiques et ateliers jardinage.

Lors des activités de jardinage, nous avons planté des fraisiers dans notre potager tout en couleur, planté des jardinières pour fleurir nos rebords de fenêtre et semé dans nos massifs des fleurs. Nous avons profité de ces moments pour préparer le cadeau des parents en plantant des bulbes d'anémone et de freesia.

Grâce au recyclage, nous avons fabriqué des papillons. Nous avons fabriqué des fleurs en papier. Et comme de vrais artistes, nous nous sommes inspirés d'Arcimboldo.

La troisième activité scientifique, nous a permis d'apprendre à trier les déchets, à connaitre les insectes. Nous avons aussi fabriqué des moulins à vent.

Le vendredi soir, portes ouvertes au public. Nous, les élèves, avons organisé une tombola et un coin buvette. Nous avons aussi présenté tout le travail réalisé dans la semaine : visite des jardins, expositions ... Beaucoup de public est venu : cela nous a ravi.

En conclusion, nous avons trois mots pour définir cette semaine particulière : instructif, amusant et écologique...

Les élèves de l'école élémentaire de Saint-Thibéry



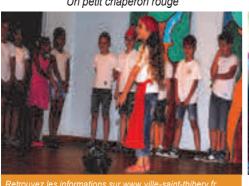




FETE DES ECOLES EN IMAGES

n programme varié avec pièce de théâtre, rallye littéraire à travers le village et danse. L'après-midi s'est terminée par des jeux dans la cour de l'école élémentaire.

> Pièce de théâtre jouée par les CE1 : "Un petit chaperon rouge"



Rallye littéraire organisé par les élèves de CP, CE2, CM1 et CM2 avec 9 lieux à visiter



Danse des élèves de CP/CE2 : "Le loup dans tous ses états".



DU COTE DES JUNIORS |

Les actions de prévention routière

es élèves du CM2 ont passé les épreuves de la prévention routière. Perrine Trille et Clément Augé sont les deux gagnants, suivis de Cléa Lopez et Clément Dutemple.

Les cours de prévention routière commencent à l'école primaire. Tout au long de l'année scolaire, Sébastien Besson, agent de la police municipale enseigne aux élèves du CP au CM2 les principales règles pour se déplacer en sécurité, avec des cours théoriques et pratiques.

Pour les plus petits il s'agira de savoir se déplacer à pieds et traverser. Pour les plus grands, les cours porteront sur l'utilisation des rollers, des trottinettes et du vélo.

Fin mai et début juin, les élèves de CM2 ont passé les épreuves. L'examen se compose d'une épreuve écrite et de deux épreuves pratiques en vélo : maniabilité et circulation. Les élèves sont évalués sur un parcours d'une dizaine d'ateliers à parcourir en vélo (agilité, slalom, etc.). Les enfants se sont montrés particulièrement concentrés. A la fin de la journée, tous les élèves ont reçu une gourde et un antivol offerts par la municipalité. Les quatre premiers (Perrine Trille et Cléa Lopez chez les filles, Clément Augé et Clément Dutemple chez les garçons) ont reçu aussi un sac à boisson.



C. Lopez, P. Trille, C. Augé, C. Dutemple





LE COIN DES AINES

L'ADMR A VOTRE SERVICE

L'ADMR accompagne les personnes dépendantes ou actives dans les actes quotidiens de la vie (tâches ménagères, garde d'enfants, soins à domicile, courses, aide à la préparation et portage des repas, entretien du cadre de vie, accompagnement). Une large palette de services pour répondre aux besoins de chacun. Une assistante de secteur se déplace à votre domicile (sur RDV en appelant le 07 86 15 54 62) pour établir les dossiers de prise en charge par les différentes caisses de retraite (APA, MSA, etc.).

Nouveaux horaires : le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Contacts : N. NOE et S. RIEUSSE

Adresse : 1 rue de l'ancienne mairie

34630 Saint-Thibéry **Tél.**: 04 67 77 95 46 **Fax**: 04 67 77 92 68

Mail: stthibery@fede34.admr.org

Réunion d'information « Droits et aides des séniors » le 17 septembre à 14H Salle des fêtes de Saint-Thibéry

SPORTS ET LOISIRS

La journée le Foot en Musique du 21 juin 2014

3 JOURS A POUZOLS

'association des Amis Pêcheurs a organisé
du 4 au 6 août pour la cinquième année
consécutive, une sortie au centre aquapêche
de Pouzols avec trente enfants de 6 à 15 ans
de Saint Thibéry.

La formation portait sur les techniques de pêche. Encadrés par des amis pêcheurs et un moniteur de la fédération de pêche, les enfant ont mis en pratique leurs cours théoriques



dans un cadre idyllique. : le premier groupe s'initiait à la pêche à la mouche tandis qu'un deuxième groupe s'entrainait à la pêche au coup (à l'asticot). Le troisième groupe pratiquait la pêche au leurre avec prise de Black Bass. Résultat : ils ont réussi à attraper gardons, tanches, carpeaux et brêmes (toutes relâchées).



Les temps forts du séjour ont été la pêche de nuit à la carpe, où chacun a participé à la fabrication de sa bouillette, mais aussi du feu de camp et des grillades au bord de l'eau, et la remise surprise de prix par les enfants aux bénévoles! Sans le soutien de la mairie de Saint Thibéry et de la fédération de pêche de l'Hérault, nous n'aurions jamais pu offrir ce séjour à ces enfants, nous les en remercions.





C'est par une journée estivale que s'est déroulée la journée « Foot en musique » organisée par le Sporting Club Saint Thibérien le samedi 21 juin. Tôt le matin les premiers exposants se sont installés sur l'esplanade du théâtre de verdure afin de participer au videgrenier qui s'est terminé en début d'après-midi. Le vide-grenier terminé, le football a repris ses droits dès 14 heures.

Les plus petits ont participé à un plateau organisé par Patrick DIJOUX. Après une petite heure d'entrainement sous un beau soleil tous les joueurs ont reçu une récompense.

Un tournoi très amical a vu des joueurs de 15 à 40 ans (12 équipes) se disputer pour un titre symbolique. C'est l'équipe des pompiers de Saint-Thibéry qui a gagné l'épreuve dans un

très bon esprit de fair-play.

En fin de journée une rencontre attendue par tous a opposé les supers vétérans (plus de 60 ans) à nos féminines. Malgré une nette différence d'âge, nos vétérans l'ont emporté grâce à un (Hat-trick) de notre président.

Après avoir perdu beaucoup d'eau tout au long de cette journée caniculaire, tous les participants se sont retrouvés pour l'apéritif et un bon repas. La soirée s'est terminée tard dans la nuit avec l'animateur « DJ ROLAND ».

Nous tenons à remercier tous les dirigeants bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée qui sans eux n'aurait pu avoir lieu.

La rentrée du club a eu lieu le 3 septembre pour une nouvelle saison prometteuse!

La rentrée du tennis club De Saint-Thibéry

e tournoi interne du TC de Saint-Thibéry a réuni pas moins de 40 participants soit environ 50 matches. Les finales ont eu lieu le 5 juillet. La remise des prix a été suivie d'un repas convivial avec au menu une excellente paëlla préparée par Thibault Cluzel (adhérent du club). Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir des renseignements sur les cours de tennis vous pouvez nous contacter (coordonnées ci-contre) ou venir nous voir au forum des associations du

20 septembre prochain.



	Vainqueur	Finaliste	
Finale Hommes	Gérard SPOSITO	Jérémy LIZAROT	
4ème série Hommes	Patrice SIROU	Christophe VIALA	
Consolante Hommes	Mathieu VINCENT	Jean AUGE	
Finale Dames	Laure LAPERCHE	Virginie PAPIN	
4ème série Dames	Sophie HUBICHE	Christelle LARHANTEC	
Consolante Dames	Florence BERAUD	Carine JOURNEL	

Coordonnées du club

Tél: 06 87 91 47 15 - Mail: tc-st-thibery@live.fr Web: http://tc-st-thibery.jimdo.com/

SPORTS ET LOISIRS I



e samedi 9 août, le moto-club de St Thibéry a offert aux pilotes une piste magnifique et très technique. Une succession de oups et de sauts de 25m ont fait "s'envoler" les pilotes et leurs machines pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux assister à un spectacle de qualité. Le public s'est aussi enflammé devant les prouesses audacieuses des freestylers.

Tout cela a été possible grâce aux bénévoles qui ont travaillé à la construction de la piste. Pendant plus de quatre mois, ils ont déplacé des centaines de tonnes de terre et de roches et bravé toutes sortes d'embûches comme des pannes de maté-

riels de chantier à réparer avec les moyens du bord, et une météo peu clémente. La veille de la course un orage a endommagé une partie des installations électriques. Le réglage de l'éclairage de la piste n'a pas pu être terminé. Motivés par l'amour de la moto, l'amitié et le désir de mener à bien leur mission, ils sont parvenus à faire de cette nouvelle édition une réussite. Il ne fallait pas se "louper" car il s'agissait d'une épreuve du championnat de France!

Le moto-club de Saint-Thibéry remercie tous les bénévoles, sans oublier ceux qui ont passé la journée et la soirée jusque tard dans la nuit à préparer et à servir les spectateurs venus se restaurer.

La rentrée du karaté se fera le jeudi 11 septembre à l'espace Cessero

a saison passée a été fructueuse! Chez les hommes, Patrice Dornacher et Jacques Grillot ont éle-



vés au grade de ceinture noire 3ème dan. Chez les femmes, Dominique Leroy, Sandrine Vidal et Fouzia Louaidoudi ont obtenu leur ceinture noire. La rentrée se fera dès le jeudi 11 septembre au 2ème étage de l'espace Cessero. Le sol a été entièrement rénové par la mairie pour permettre de bonnes conditions d'entrainements. Les horaires des cours restent inchangés :

LE JEUDI

Enfants 6-9 ans: 17h30-18h30 Ados-jeunes combat: 18h30-19h30

Adultes: 19h30-20h30

TAI CHI confirmés : 20h30-21h30 LE MARDI (minimum 6 personnes) TAI CHI débutants : 20h30-21h30

LE VENDREDI

Ceintures noires : 20h-21h30

COORDONNEES:

06 82 86 02 52 - 04 67 77 99 84 Mail : karatewpezenas@wanadoo.fr Site : karate-wadoryu-pezenas.fr

Venez tester les cours de Zumba, hip-hop, danse, gym avec la DGST

ès septembre, venez tester les cours de modern-jazz, zumba, sévillanes, hip-hop et gym. Contact : Sabine Arvieu Tél. : 06 82 11 46 92

3ème salon de l'événementiel le 12 octobre au domaine de la Vière

'association Ambiance
Créative organise le
3ème salon de l'événementiel.
Il aura lieu le dimanche 12
octobre de 10h à 19h au
domaine de la Vière à
Saint-Thibéry.

De nombreux prestataires viendront présenter leur savoir-faire.

Au programme:

- Défilés (11h et16h)
- Animations
- Restauration sur place Renseignements: 06 37 21 20 66

Nouvelles activités au Fover Rural

Rentrée le 8 septembre. Le programme est disponible sur le site internet de la mairie.

Activités sportives

Yoga, gym douce, tir à l'arc, salsa

Autres activités

Anglais, informatique, théâtre, guitare, dessin, peinture, scrabble, chorale, soutien scolaire.

CONTACTS

Archer

Christian: 06 89 18 81 40

Arts plastiques et dessin
Christine: 06 81 50 48 75

Gym douce et yoga

Mado: 06 88 91 19 22 Scrabble

Jacqueline : 06 74 64 82 93

Théâtre de Juliette
Dan : 06 87 58 70 11
Autres ateliers

Florence: 06 95 86 40 47

Mail et web :

foyerruraldesaintthibery@gmail.com

https://sites.google.com/ sitefoyerruraldesaintthibery/home



VIE CULTURELLE

Le Petit théâtre de Iuliette

a troupe du Petit Théâtre de Juliette propose sa nouvelle pièce : « Méli-mélo de couples ». Ce sont les enfants qui ouvriront le spectacle avec 3 saynètes et une chanson. Ensuite, les adultes interpréteront des saynètes et chansons sur les histoires de couples, commérages, ragots, égoïsme, oubli, tromperies. Un spectacle qui va nous fait rire de nos travers. A ne rater sous aucun prétexte!

Salle des fêtes de St-Thibéry

- Samedi 11 octobre : 20h30
- · Samedi 15 novembre : 20h30
- Dimanche 16 novembre : 15h

Contact: Dan au 06 87 58 70 11



Scène ouverte à la poésie

Comme chaque année, le foyer rural donne rendez-vous aux amoureux de la poésie à la salle des fêtes de Saint-Thibéry:

le samedi 27 septembre à 17h Entrée libre et gratuite.

Contact: Jacqueline 06 74 64 82 93



Les Sourdines à l'huile, photographiés par Julie Croux







la fête locale de Saint-Thibéry

Visite touristique guidée avec l'office du tourisme

Le 1er août dernier, la commune de Saint-Thibéry et l'office du tourisme de Pézenas Val d'Hérault ont organisé une visite touristique à la découverte de l'abbatiale et de notre village. Accompagné par un guide conférencier, les visiteurs ont pu découvrir une partie de l'histoire de Saint-Thibéry. La visite a été clôturée par une dégustation des vins locaux.

Le 13^{ème} festival de jazz de Saint-Thibéry a enthousiasmé les visiteurs

Le festival de jazz 2014 a accueilli de nombreux visiteurs et des groupes de qualité. L'équipe d'AGIR et plus particulièrement son président Laurent Fetter, remercie tous les bénévoles pour le travail fourni. C'est en grande partie grâce à eux qu'un tel événement peut être organisé dans notre commune.



VIE CULTURELLE

Dimanche 12 octobre : inauguration des orgues de l'abbatiale

Au milieu du XVIII siède, les bénédictins installent un orgue dans la tribune d'une chapelle de l'abbatiale.

Après la révolution, la paroisse Notre Dame des Tables à Montpellier, qui recherchait un instrument pour ses cérémonies, a porté son choix sur celui de Saint-Thibéry. En l'an XIII (environ 1805), l'orgue de l'abbatiale était installé dans sa nouvelle paroisse où on peut le voir encore aujourd'hui. Pendant 160 ans, l'église de Saint-Thibéry a été privée de la présence d'un orgue pour les célébrations. Mais dans les années 1970, l'abbé Henri Cazes, alors curé de notre paroisse raconte : « à la suite de circonstances providentielles, nous avons pu acquérir les orques d'une chapelle de Versailles, appartenant aux Sœurs Auxiliatrices du Purgatoire pour remplacer celles dont nous avions été dépouillés en 1808 ». Ces orgues qui datent du début du XXème siède ont été faites par un facteur d'orques : Cavaillé-Coll. L'abbé Henri Cazes écrira dans un artide de la revue inter dochers):

« Ce sera certainement pour les Saint-Thibériens, une grande joie mêlée d'émotion, 160 ans de silence, d'entendre à nouveau résonner sous les voûtes antiques, les nouvelles orgues dans notre église abbatiale ». Durant une dizaine d'années, les orgues ont accompagné les célébrations, tenues alors par Yvonne Viala et ses jeunes élèves : le père Casajus et Véronique Bessière. Depuis les années 80, elles s'étaient tues à nouveau, remplacées par l'harmonium tenu fidèlement depuis par Hélène Duhard puis Sylvette Romieu.

Depuis 2009, un petit groupe de Saint-Thibériens a souhaité faire remettre les orgues en état. Des réparations ont eu lieu : la rénovation du toit (la pluie endommageait le buffet et les tuyaux) puis des orgues. Avec le soutien de la municipalité et de la communauté d'Agglo, et le talent de M. Sarelot, (facteur d'orgues de Lodève), les orgues ont pu dès cet été accompagner plusieurs mariages et à présent, grâce à Mireille Montès, elles peuvent être entendues certains dimanches.



Le Dimanche 12 Octobre, les orgues seront officiellement inaugurées.

10h30: œlébration d'une messe qui sera suivie d'un apéritif dinatoire.

15h00: un concert réunira organistes, musiciens et chanteurs de la commune et des environs.

Samedi 79 novembre -

la municipalité propose une pièce de théâtre pour commémorer le centenaire du début de la guerre 14-18

20h à la salle des fêtes, entrée libre

A l'occasion du centenaire du début de la première guerre mondiale, la munidipalité vous convie à la représentation théâtrale qui sera donnée le samedi 29 novembre à 20h à la salle des fêtes. La compagnie « Le Cheval Marin » interprétera une pièce intitulée « 1914-1918 Adieu la vie, adieu l'amour. Ce spectacle est dédié aux 72 poilus Saint-Thibériens morts pour la patrie.



Journées Européennes du Patrimoine avec l'association pour la Préservation du Patrimoine

Visite guidée de l'abbatiale et des orgues basaltiques

Sam. 20 septembre (10h -12h / 14h -18h). Dim. 21 septembre de 14h à 18h. => Rendez-vous place de la mairie

Exposition sur le centendire du début de la guerre 14-18 Same di 20 et dimanche 21 septembre toute la journée à la salle des fêtes

Exposition commentée sur la commémoration du centenaire du début de la guerre 14-18 (souvenirs, photos, cartes postales, documents, témoignages).

La fête locale de Saint-Thibéry aum lieu du 8 au 11 novembre

Saint-Thibériades et forum des associations le samedi 20 septembre

L'accueil des nouveaux habitants de Saint-Thibéry aura lieu le samedi 20 septembre. Ils seront accueillis par le maire et le conseil municipal et se verront remettre un ouvrage dédiée à l'histoire du village. Ils auront la possibilité de découvrir toutes les activités grâce au forum des associations qui se tiendra l'après-midi place de la mairie ou place du marché à partir de 16h30. Ils pourront également profiter des visites guidées de l'abbatiale organisées par l'association pour la Préservation du Patrimoine. Renseignements à l'accueil de la mairie

(tél.: 04 67 77 80 57) ou par mail: communication@ ville-saint-thibery.fr

Le Bulletin Municipal n° 6

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Concours Maisons Fleuries 2014

Vous avez été 38 à vous inscrire. Ce concours qui récompense les plus beaux jardins, façades et balcons visibles depuis le domaine public, contribue à l'embellissement du cadre de vie du village. Les résultats de Saint -Thibéry sont les suivants : 1er prix : René PETAVY



Prix d'encouragement: Adolphe FALCIANI, Joseph MARTINEZ, Michel REQUENA, Pierre BASTOUIL, François DIAZ, André DUCHAUSSOIT, Claude RHUL, M. KOHLER

SAINT-THIBERY A PARTICIPE AU CONCOURS « PLUS BELLE MA COMMUNE »

Plus belle ma commune est un concours départemental du type "Villages fleuris".



Il vise à améliorer le cadre de vie des héraultais et à développer le tourisme. Saint-Thibéry a partiapé à ce concours. Constitué de professionnels de l'en viron nement et du touri sme, le jury pro cède aux visites, présélectionne et propose les communes pour l'accession au label allant de une à quatre fleurs. Les critères ne concernent pas que le fleuri ssement, mais aussi les questions de maîtri se de l'eau, des choix végétaux, l'usage réduit des pesticides, le mobilier urbain, la formation et la sensibilisation des agents communaux etc. Le 16 juillet dernier, d'est Jean Augé, 1er adjoint, a ccompagné de représentants de la communauté d'Agglo Hérault Méditerranée et de l'association pour la Préservation du Patrimoine, qui a reçu le jury pour une visite guidée du village. Ils se sont rendus sur les sites les plus emblématiques du village : orgues bal sa tiques, abbatiale, place du marché, aménagements paysagers (ronds-points, jardin méditerranée, etc.). Jean Augé a souligné l'engagement de tous au niveau de la préservation du village : associations, écoles, municipalité. Le jury a été en courageant et agréablement surpris par la mise en valeur de notre patrimoine et le dynamisme notre village. Les résultats du concours seront communiqués en mars 2015.

Une randonnée avec un guide pour la fête de la nature

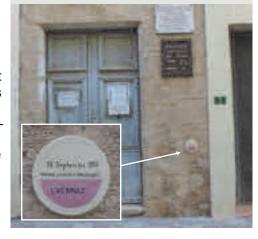


ans le cadre de la huitième édition de la fête de la nature, la commune de Saint-Thibéry et l'association CSI (Conservation Sauvage Internationale) ont organisé une randonnée le samedi 24 mai demier. Le départ était fixé à 10h. Guidés par un animateur –nature (Thierry Aragon), les randonneurs ont sillonné la plaine des Castans à la découverte de la faune et la flore de différents milieux. La plaine des Castans s'étend sur 750 hectares et offre une mosaïque de paysages alternant vignes, cultures céréalières et friches herbacées. Bien

qu'elle soit encadrée par différentes infrastructures (autoroute, aéroport, 3 communautés d'agglomérations), la plaine des Castans abrite deux espèces remarquables: l'outarde canepetière (nichée dans les friches herbacées) et la bugrane (plante rare). Tout au long de la ballade, les déœuvertes se sont succédées, enrichies des explications du guide qui ont ravi la vingtaine de randonneurs. La qualité des interventions du guide a été soulignée et a contribué au succès de cette manifestation. Tous étaient unanimes: nous reviendrons l'année prochaine!

Prévention des risques : pose de 3 repères de crues

ans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) élaboré pour l'ensemble du bassin versant de l'Hérault 3 repères de crues ont été posés (2 au niveau du pont romain et un près de la bibliothèque). Ceci contribue à l'amélioration des connaissances des phénomènes méditerranéens permettant d'assurer la prise de conscience du risque local et incite à l'apprentissage de comportements appropriés. Ils ont été fabriqués par l'Association des Potiers de St Jean de Fos. Cette action est portée par le Syndicat Mixte du Bassin de Fleuve Hérault.



INFOS PRATIQUES |

Dépistage du cancer colorectal

S i vous avez entre 50 et 74 ans, vous allez recevoir une invitation pour le dépistage du cancer colo-rectal. Ce cancer est le 2^{ème} le plus meurtrier. Détecté tôt, il se guérit dans 90% des cas. Le test, très simple, est à réaliser chez soi avant le 15 janvier 2014.

Jours de collecte des containers sictom

es containers sont placés à partir de 20h la veille du jour de la collecte et sont rapidement rentrés après la collecte. Les bac laissés sur la voirie en dehors des jours de collecte seront enlevés. Le propriétaire sera verbalisé.

Bac vert : lundi et jeudi matin Bac jaune : vendredi matin

Un joli deste de solidarité des associations

Le maître grilladin du village, Guy MONTAU-LON, s'est vu dérober son indispensable plaque de cuisson lors d'un vol par effraction de son garage. Cet outil très précieux en inox lui permettait de cuire les moules lors de différentes manifestations du village.



Il tient à remercier les Associations des Amis de l'Espagne, des Pêcheurs et du Sporting Club qui se sont cotisées pour lui offrir cette nouvelle plaque. Il vous donne rendez-vous aux prochaines brasucades.

Relais des Assistantes Maternelles

A Saint-Thibéry, les permanences ont lieu à l'Espace Cessero au rez-de chaussée (salle n°1 de l'association de la Préservation du patrimoine). Elles sont assurées par une éducatrice de jeunes enfants du RAM du Territoire d'Agde deux fois par mois : 3ème vendredi du mois : de 9h à 12h. 4ème jeudi du mois : de 9h à 12h.

Renseignements:

Tél.: 04 67 94 60 62 ou 06 66 19 65 10 Mail: ram.agde@gmail.com

Un centre de Neurofeedback à Saint-Thibéry

e Neurofeedback est une technique d'autorégulation naturelle du cerveau. Daniel Wagner et Pascale Moyses ont ouvert un centre 1 bd de la lisse à Saint-Thibéry. Informations:

Tél.: 06 70 52 79 15 - 06 19 56 67 91 Mail: neuroptimum@gmail.com

Complexe de foot en salle Player 5M

layer 5 M propose la location de terrains de foot, la location de salles, l'organisation d'événements, de la restauration à tapas, un espace jeux.

Coordonnées : ZAE La Crouzette 29 rue Ricardo Mazza à Saint-Thibéry Tél : 04 67 11 93 35 / 06 81 24 11 16

Mail: player5m@live.fr
Web: http://player5m.free.fr/

Nouveau club de tennis au domaine de la Vière

S es installations se situent au cœur d'un parc verdoyant, paisible et ombragé : 3 courts

extérieurs, 2 courts intérieurs, club house, salle cardio, bar/restaurant.

Domaine de la Vière – rte de Montblanc Tél : 06 73 17 82 76

Nouveau fonctionnement de la sirène des pompiers

a sirène des pompiers est devenue silencieuse. Un nouveau système a été mis en place. Chaque pompier dispose d'un boitier sonore qui l'avertit en cas d'alerte. Ce système est connecté à la sous-préfecture en cas de problème important. Les nuisances sonores liées à la sirène des pompiers ne sont plus qu'un ancien souvenir, ou presque: la sonnerie retentira chaque 1^{er} mercredi du mois pour vérifier son fonctionnement.

Remplacement des barrières détériorées

es barrières sur le fort, sur le chemin du pont romain et sous le pont de la route de Béziers ont été remplacées cet été par les services techniques de la mairie.





ETAT CIVIL: MAI - AOUT

Sls sont arrivés

Emmy BENAMEUR
Yazid BOUHYOUAJEB
Maé COUGNENC
Eden CACACE
Keyra DAIMEZ
Alice DOMINGUES
Mathis GABANOU
Amy MOURARET FERREIRA
Manollo PITIOT
Nina RODRIGUEZ
Lucas ROQUE

Bastian THURIES

Théo VILANOVA

Tls nous ont quittés

M. BALDELLOU Luc
Mme BASSAN Anne-Marie
M. DOUMERGUE Louis
Mme FERRERES Marie-Thérèse
Mme HIROUX Carlah
Mme LANCUENTRO Suzanne
Mme PAGANI Dorothea
M. PALACIN Denis
Mme PORLAN Marie
M. PRAT Louis
M. SALLES René
M. SERRADO René

Ols se sont mariés

Marguerite ADAM et Gérard DAUZON
Justine ALLEMAND et Slah Edine BEN BRAHIM
Emmelyne RICHER et Clément ANDRE
Catherine BEGOU et Thierry CEBELIEU
Wanda BRIESACH et Kévin JARQUE
Anne-Marie GARCIA et Clément COSTE
Mireille DERVAUX et Philippe NAVARRO
Nadine MAILLOL et Didier GABARRON
Fanny LATORRE et Fabien THURIES
Marie-pascale MOYSES-CHAUDIER et Daniel WAGNER
Julie BENLAKEHAL et Brice MARTINEZ

L'agenda

de Saint-Thibéry

Septembre

Mercredi 17 septembre

Salle des fêtes de 14h à 17h

INFORMATION PUBLIQUE ADMR

Les droits et aides des séniors Salle des fêtes de 14h à 17h Entrée libre (voir p. 9).

Samedi 20 septembre

SAINT-THIBERIADES

Le conseil municipal accueille les nouveaux Saint-Thibériens (voir p.13).

FORUM DES ASSOCIATIONS

A partir de 16h30, les associations présentent leurs activités (voir p.13).

Du 20 au 21 septembre

Salle des fêtes

JOURNEES DU PATRIMOINE

Exposition sur la 1ère guerre mondiale Entrée libre toute la journée (voir p.13).

Samedi 27 septembre

Salle des fêtes à partir de 17h

SCENE OUVERTE A LA POESIE

Entrée libre (voir p. 14)

Samedi 27 septembre

Domaine de la serre

ZOOPARC DU VAL D'HERAULT

Ouverture grand public (voir p. 5)



Octobre

Samedi 11 octobre

Salle des fêtes à 20h30

LE PETIT THEATRE DE JULIETTE

Nouvelle pièce intitulée : « Méli-mélo de œuples » (voirp. 12).

Dimanche 12 octobre

INAUGURATION DES ORGUES

10h30 à l'abbatiale : célébration d'une me sse suivi d'un apéritif dinatoire à la salle des fêtes. 15h30 à l'abbatiale : un concert réunira organistes, musiciens et chanteurs. Entrée libre (voir p. 13).

Dimanche 12 octobre

Domaine de la Vière de 10H à 19H

3^{ème} SALON DE L'EVENEMENTIEL

Défilés, animations, restauration sur place (organisé par Ambiance Créative). Entrée libre (voir p. 11).



Novembre-Décembre

Du 8 au 11 novembre FETE LOCALE

Fête foraine et animations. Programme prochainement disponible en mairie.

Mardi 11 novembre

COMMEMORATION ARMISTICE

11H30 place de la mairie : départ du cortège pour rejoindre le monument aux morts. La célébration sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité.

Samedi 15 novembre 20h30 Dimanche 16 novembre 15h Salle des fêtes

LE PETIT THEATRE DE JULIETTE

Nouvelles représentations de la pièce « Méli-mélo de couples » (Voir p. 12).

Samedi 29 novembre

Salle des fêtes 20H

THEATRE: 1914-1918 ADIEU LA VIE. ADIEU L'AMOUR.

Spectade proposé parla municipalité en hommage aux poilus (voir p. 13).

Samedi 6 décembre

Salle des fêtes et place de la mairie

TELETHON 2014

Le programme sera prochainement disponible à l'accueil de la mairie.

Numéros utiles

numeros utiles		
GENDARMERIE	04 67 98 13 65	
POMPIERS	18	
SAMU	15	
PHARMACIE DE GARDE	3237	

Mairie de Saint-Thibery

hôtel de ville 34630 Saint-Thibery

Tél: 04 67 77 80 57

communication@ville-saint-thibery.fr

www.ville-saint-thibery.fr

